



Communiqué de presse de l'Insee

Le 26 février 2016,

L'Insee met en place une nouvelle méthodologie pour le calcul des indices de chiffre d'affaires dès le 31 mars 2016

L'Insee publie aujourd'hui les indices de chiffre d'affaires pour la dernière fois selon sa méthodologie actuelle. L'institut a décidé d'adapter ses méthodes de production pour mieux prendre en compte les mouvements des entreprises (créations, cessations, changement de secteurs...).

Le 31 mars 2016, l'Insee publiera des indices rénovés, qui refléteront encore mieux la réalité économique. Ils seront pour cela calculés non plus sur la base d'un échantillon mais à partir de la totalité des déclarations mensuelles de TVA.

Pour comprendre :

À compter de la prochaine publication le 31 mars 2016, les indices de chiffre d'affaires seront recalculés depuis janvier 1999 sur la totalité des déclarations mensuelles de TVA, soit les déclarations de 1,5 million de sociétés et entreprises individuelles non financières dont le siège est en France. Ces indices couvriront la France y compris ses départements d'outre-mer, à l'exception de la Guyane et de Mayotte où les entreprises ne sont pas assujetties à la TVA.

Jusqu'à aujourd'hui, en raison de contraintes techniques limitant le volume de l'information traité, qui sont désormais levées, les indices de chiffre d'affaires étaient calculés à partir d'un échantillon de 160 000 entreprises métropolitaines déclarant la TVA mensuellement. Cet échantillon était renouvelé à la fin de chaque année ; la démographie des entreprises n'était pas prise en compte en cours d'année, ce qui pouvait induire des biais pour les secteurs qui se renouvellent fréquemment.

Retrouvez plus d'informations dans la note méthodologique « **Ce qui changera pour les indices de chiffre d'affaires dès le 31 mars 2016** ».

Quels indicateurs sont concernés :

3 indicateurs seront concernés par cette nouvelle méthodologie :

- Les indices de chiffre d'affaires dans l'industrie et la construction
- Les indices de volume des ventes dans le commerce de détail et les services personnels
- Les indices de chiffre d'affaires dans le commerce de gros et divers services aux entreprises

Les séries longues seront recalculées en fonction de la nouvelle méthodologie à compter de janvier 1999. Elles seront diffusées avec les nouveaux indices le 31 mars 2016.

Service de presse de l'Insee

Tél : 01.41.17.57.57

bureau-de-presse@insee.fr



Mesurer pour comprendre